

## REGLEMENT CONCOURS PHOTO AMATEUR 2021

Le réseau intercommunal des bibliothèques/médiathèques du territoire Latitude Nord Gironde organise un concours photo amateur gratuit et ouvert à tous à partir de 11 ans.

Ce concours photo est organisé en lien avec le concours de nouvelles 2021 (<http://www.latitude-nord-gironde.fr/agenda/concours-de-nouvelles-2021/>).

### 1) THEME DU CONCOURS

Les photos devront illustrer le thème du concours de nouvelles 2021 : « Une odeur particulière de mon enfance ». Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème (paysages, personnages, objet, couleurs, matière...).

### 2) CONDITION DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne physique de 11 ans révolus. Le mineur participant doit impérativement être inscrit par l'intermédiaire de son responsable légal, celle-ci est effectuée sous l'entière responsabilité des titulaires de l'autorité parentale du mineur.

Les photographes professionnels sont exclus du concours.

La participation au concours est gratuite.

Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

### 3) DUREE ET DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert du lundi 11 octobre 9h au lundi 15 novembre 2021 17h.

### 4) MODALITES DE PARTICIPATION

**La candidature ne sera retenue qu'à réception des documents suivants par mail ou par Wetransfer à l'adresse [culture@latitude-nord-gironde.fr](mailto:culture@latitude-nord-gironde.fr) :**

- une photographie titrée, transmise sous forme numérique JPEG, en format portrait, avec une qualité de 300 DPI minimum, non retouchée
- le nom, le prénom, l'adresse, la date de naissance et le numéro de téléphone de l'auteur
- l'attestation de droit de reproduction signée et scannée (annexe 1).

Un participant ne peut proposer qu'une seule photographie, en couleur ou en noir et blanc. La photographie ne devra pas faire apparaître ou mettre en scène de personne reconnaissable, ni de

biens privés identifiables. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation de ladite photographie. Elle ne devra pas avoir été retouchée.

Le participant déclare et garantit être l'auteur de la photographie proposée et par conséquent être titulaire exclusif des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public de ladite photographie. Il consent à ce titre à ce que sa photographie puisse être exposée et/ou publiée sur tout support de communication de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde, ainsi que sur ceux des communes ayant une bibliothèque/médiathèques membre du réseau.

## **5) JURY DU CONCOURS ET CRITERES DE SELECTION**

Un jury sera constitué pour sélectionner la photographie lauréate. Le jury sera composé d'un représentant de chaque bibliothèque/médiathèque membre du réseau intercommunal, ainsi que d'un photographe professionnel associé, soit 9 membres en tout.

Le jury aura pour mission de sélectionner la photographie lauréate parmi toutes les photos présentées, de façon anonyme. Seule la coordinatrice du réseau intercommunal pourra connaître les noms des auteurs des clichés.

Les photographies seront évaluées selon trois critères :

- Pertinence de l'illustration du sujet (40 %)
- Originalité (30 %)
- Technique et intérêt artistique (30%)

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

## **6) RECOMPENSE**

L'auteur de la photographie lauréate recevra un bon pour une séance d'accompagnement à la photographie avec un photographe professionnel.

Les 8 textes lauréats du concours de nouvelles feront l'objet d'une publication papier dont la couverture sera illustrée par la photographie lauréate. Un exemplaire du recueil sera offert à l'auteur de la photographie.

La photographie lauréate sera annoncée lors de la cérémonie de remise des prix du concours de nouvelles qui se déroulera le vendredi 28 janvier 2022 au Centre Culturel de Saint-Savin à 19h.

## **7) INFORMATIONS NOMINATIVES**

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

Pour toute information complémentaire :

**Centre Intercommunal d'Action Culturelle** – Communauté de Communes Latitudes Nord Gironde  
2 rue de la Ganne 33920 Saint-Savin – 05.57.58.67.18 ou [culture@latitude-nord-gironde.fr](mailto:culture@latitude-nord-gironde.fr)